

INSTITUT DE FORMATION AIDES~SOIGNANT(E)S MORTAGNE AU PERCHE



Réactualisé le 20 août 2025 Sera soumis pour avis à l'instance compétence pour les orientations générales de l'institut





Sommaire

Présentation de l'institut de formation
Situation géographique / historique
Capacité d'accueil
Organigramme3
Présentation du personnel
Description des locaux et du matériel pédagogique
Présentation du projet pédagogique
Généralités
Les bases de référence du projet pédagogique
Principes et valeurs professionnelles / Cadre conceptuel
Les principes pédagogiques
Conception de la formation / alternance / pluralité des professionnels intervenants12 à 14
Organisation pédagogique
Objectif pédagogique global / modalités pédagogiques / méthodes pédagogiques / dispositifs de suivi des apprenants
Présentation des structures d'accueil en stage
Annexes
Annexe I : Calendrier de formation pour la rentrée de septembre 2025/cursus complet
Annexe II : Dates des épreuves de validation et épreuves de rattrapage pour la promotion de septembre 2025.
Annexe III : Valeurs pédagogiques retenues par l'équipe pédagogique
Annexe IV : Capacités professionnelles attendues chez le futur professionnel
Annexe V : Méthodes pédagogiques et outils pédagogiques

PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'IFAS est agréé par le Conseil Régional (Décret du 30 mars 2006).

L'institut est sous la tutelle de l'<u>ARS</u> (Agence Régionale de Santé) - <u>DREETS</u> (Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et de la <u>Direction du Centre Hospitalier de Mortagne-au-Perche</u>.

> Situation géographique

L'IFAS est situé au sein du Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine de Mortagne Au Perche :

- à 40 km d'Alençon
- à 30 km de l'Aigle
- à 90 km du Mans

L'établissement dispose de <u>327 lits</u> d'hospitalisation et d'un service Urgences / SMUR / Consultations externes.

Le Val Fleuri

- UHCD: 2 lits
- Médecine : 42 lits
- SSR: 40 lits
- Service d'addictologie, Les Sources : 16 lits
- EHPAD: 227 lits
 - ➤ 32 lits Les Coquelicots
 - ➤ 34 lits Les Jonquilles
 - ≥ 26 lits Les Bleuets
 - > 87 lits MAV
 - > 17 lits Les Iris, 16 lits Les Jasmins, 15 lits Les Capucines : Unité Alzheimer

> Historique

- 1973 : création de l'IFAS avec une capacité d'accueil de 20 élèves.
- 2002 : augmentation de la capacité d'accueil à 27 places.
- Décembre 2005 : déménagement dans les locaux transitoires, au rez-de-chaussée du bâtiment St François.
- Septembre 2008 : intégration de deux élèves en cursus partiel.
- 2010 : aménagement dans les nouveaux locaux, au rez-de-jardin du bâtiment Val Fleuri.

- 2014 : obligation d'intégrer des personnes titulaires du bac professionnel ASSP (Accompagnement, Soins, Services à la Personne) et des personnes titulaires du bac professionnel SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires » (arrêté du 21 mai 2014).
- 2016 : décision régionale pour la rentrée 2016, l'IFAS n'accueillera plus en cursus partiel d'élèves relevant des baccalauréats professionnels ASSP ou SAPAT.
- 2017 : augmentation de la capacité d'accueil en cursus complet soit 30 élèves au lieu de 24 élèves.
- 2020 : selon la carte régionale de la formation aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2020, le quota autorisé est de 32 parcours complets, et de 82 semaines de post-VAE (hors quota).
- 2021 : selon la carte régionale de la formation aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2021, le quota autorisé est de 40 personnes tous cursus confondus plus les redoublants et les post-VAE (hors quota).
- 2022 : selon la carte régionale de la formation d'aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2022, le quota autorisé est de 25 personnes pour la rentrée de septembre 2022 et 25 personnes pour la rentrée de novembre 2022, tous cursus confondus hors redoublements et post-VAE.
- 2023 : selon la carte régionale de la formation d'aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2023, le quota autorisé est de 25 personnes pour la rentrée de septembre 2023 et 25 personnes pour la rentrée de janvier 2024, tous cursus confondus hors redoublements et post-VAE.
- 2025 : selon la carte régionale de la formation d'aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2025, le quota autorisé est de 22 personnes pour la rentrée de septembre 2025 tous cursus confondus hors redoublements et post-VAE.

Capacité d'accueil

Quota attribué

Conformément à la carte des formations 2025, l'Institut de Formation peut accueillir :

Rentrée de septembre 2025 : 22 élèves dont 8 places réservées aux ASHQ : reports de formation soumis à accord de la direction, cursus complets, cursus partiels.

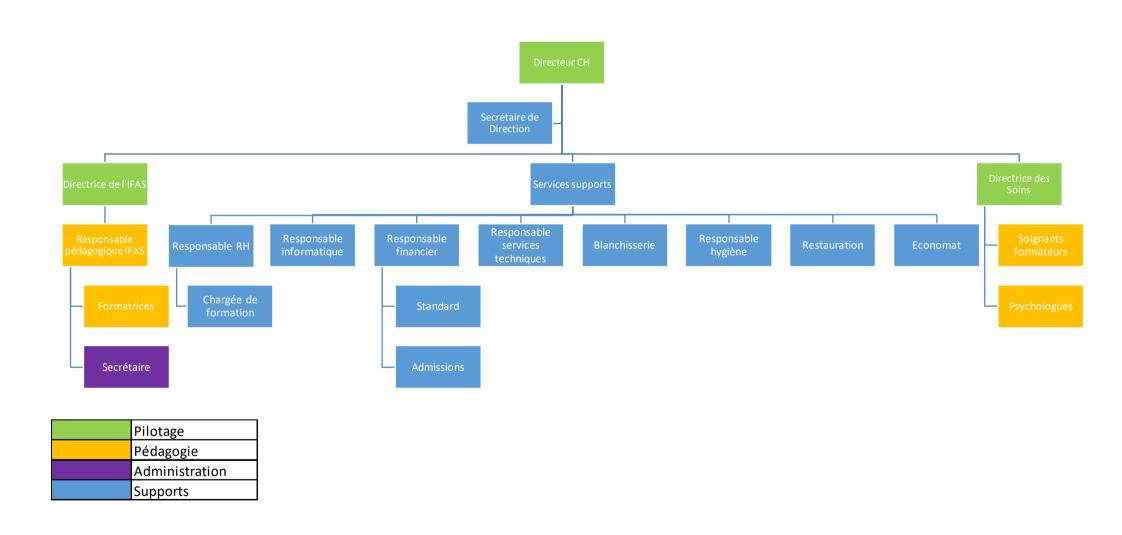
Hors quota

- Revalidants (rattrapage) / Redoublants
- Reprise de formation
- Post-VAE

***** Apprentissage

- 5 places proposées à partir de septembre 2025

***** Organigramme Institut Formation Aide-Soignant



> Présentation du personnel

L'institut de formation est placé sous l'autorité de :

Mr LEVERT Hervé: Directeur du Centre Hospitalier, Organisme Gestionnaire

Et sous le contrôle effectif de :

Mme REIST Laure: Directrice des Soins Infirmiers

⇒ Directrice de l'Institut de Formation

Madame **REIST Laure**, Directrice des Soins Infirmiers et Directrice de l'Institut de Formation depuis juillet 2019.

Missions:

- Coordonne et valide la politique de formation et les projets pédagogiques,
- Décide de l'affectation du personnel de l'Institut de Formation,
- Evalue l'activité de l'Institut de Formation.
- Aide et conseille dans le suivi de la formation.
- Organise et/ou participe aux instances relatives à la gouvernance de l'IFAS,
- Evalue l'IDE formatrice responsable de la formation.

□ Une Infirmière formatrice responsable de la formation

Madame **COUTEL Géraldine**, Infirmière Diplômée d'Etat depuis décembre 1996 et formatrice depuis juin 2003. Formatrice à temps plein sur l'IFAS de juin 2003 à janvier 2025, à 90 % à partir de février 2025 (temps formatrice et temps coordination).

Missions:

Sous le contrôle de la directrice de l'IFAS et du Directeur de l'établissement :

Pédagogie :

- Cours magistraux, travaux de groupe, travaux personnels dirigés, techniques de soins en salle de pratique, simulation de soins ...,
- Encadrement : aide, conseil, orientation...,
- Suivi pédagogique individualisé,
- Organisation et réalisation des différentes modalités de validation des modules,
- Organisation des épreuves de sélection du concours,
- Participation aux groupes de réflexion départementaux et régionaux.

- Formalisation, mise en œuvre et évaluation du <u>projet pédagogique</u>.
- Organisation et animation des instances liées à la gouvernance des instituts de formation d'aidesoignant.

Activités administratives et financières :

- démarche et organisation des stages,
- participation à la facturation et aux bilans financiers,
- démarches auprès des organismes privés et publics de financement,
- gestion des dossiers des élèves.

Activités organisationnelles :

- gestion des plannings du personnel affecté à l'Institut de Formation,
- évaluation des personnels,
- gestion des locaux et du matériel.
- Rédaction et mise en œuvre des projets de <u>formations continues</u> en réponse à une démarche ou un cahier des charges.
- Rendre compte des <u>projets d'activités</u>, de leurs réalisations à la directrice de l'Institut de Formation et au Directeur de l'établissement.

Activités annexes :

- recherche : remise à jour des connaissances par de la documentation et des formations ponctuelles,
- participation aux réunions de la démarche qualité,
- participation aux réunions d'encadrement,
- information auprès des structures d'accueil, des organismes.

□ Une infirmière formatrice

Madame **LAHUE Nathalie**, Infirmière Diplômée d'Etat depuis juillet 2019, et formatrice à temps plein sur l'IFAS de janvier 2023 à janvier 2025 puis 90 % à partir de février 2025 jusqu'à août 2025. A partir du 1^{er} septembre 2025, formatrice à 30 % et référente handicap à 10 % sur l'IFAS.

Référente handicap depuis septembre 2024.

Missions:

- Pédagogie :
- Cours magistraux, travaux de groupe, travaux personnels dirigés, techniques de soins en salle de pratique, simulation de soins ...,
- Encadrement : aide, conseil, orientation...,
- Suivi pédagogique individualisé,
- Organisation et réalisation des différentes modalités de validation des modules,
- Participation aux groupes de réflexion régionaux.
- Participation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique.
- Activités de recherche: remise à jour des connaissances par de la documentation et des formations ponctuelles.

Rôle et missions du référent handicap :

C'est la personne ressource pour accompagner les élèves en situation de handicap afin de favoriser leur accès, leur maintien et leur réussite dans la formation. Elle agit en lien avec l'équipe pédagogique et les partenaires externes (Agefiph, MDPH...).

Missions principales

- 1. Accueil et information
 - Informer les élève sur les droits, dispositifs et aides possibles (ex : aménagements d'épreuves, compensation, aides techniques).

2. Évaluation des besoins

- Analyser la situation de l'élève en lien avec son handicap et ses contraintes.
- Recueillir les pièces nécessaires (aménagements antérieurs, reconnaissance RQTH ou notification MDPH...).
- Proposer des aménagements individualisés (temps majoré, accessibilité...).

3. Mise en œuvre des aménagements

- Coordonner l'adaptation de la formation : emploi du temps, stages, évaluation, examens.
- Travailler en partenariat avec les formateurs, les tuteurs de stage, les référents pédagogiques.

4. Suivi et accompagnement

- Être un interlocuteur régulier tout au long de la formation.
- Réajuster les mesures si besoin selon l'évolution de la situation.

5. Sensibilisation et coordination

• Participer à la sensibilisation de l'équipe pédagogique et des élèves au handicap.

Favoriser l'égalité des chances pour les élèves en situation de handicap et leur permettre d'accéder à la qualification dans les meilleures conditions.

⇒ Une secrétaire à temps partiel

Madame **TURMEAU Sophie**, adjoint administratif en poste sur l'IFAS depuis septembre 2008 (à mi temps sur l'IFAS).

Missions:

- Accueil : des élèves, des intervenants, des personnes internes et externes à l'établissement ;
- Accueil téléphonique: des élèves, intervenants, des personnes internes et externes à l'établissement,
 recueil et transmission des messages sur le répondeur et fax;
- <u>Concours</u>: gestion, saisie, envoi et vérification des dossiers d'inscription, organisation administrative des sélections, gestion des convocations, archivage;
- Gestion des financements : démarches auprès des organismes privés et publics de financement, transmission de données aux divers partenaires (dossiers des demandes de financement, attestations de présence ...);
- <u>Facturation</u>: préparation et saisie dans le logiciel dédié, impression et transmission (papier et dématérialisé) à la trésorerie.
- Préparation de divers documents relatifs au fonctionnement de l'IFAS: bilan pédagogique et financier,
 rapport d'activité, dialogue de gestion, instances liées à la gouvernance des instituts de formation d'aide-soignant...
- <u>Stages</u>: saisie des tableaux, envoi et saisie des propositions de stage, saisie et transmission du planning annuel aux cadres et directions des structures d'accueil, saisie des conventions de stage avec les établissements extérieurs, archivage;
- Cours: saisie des convocations des intervenants, photocopies;
- Gestion des <u>fournitures</u>;
- Demande d'intervention auprès des services techniques.

> Description des locaux

La superficie totale de l'IFAS est de 258,14 m².

Il dispose:

- D'une salle de cours : 89,35 m²;
- De deux salles de travaux pratiques de 19 et 21,5 m² (aménagée à l'identique d'une chambre d'hospitalisation : lits et fauteuils médicalisés, adaptables, prise d'air et d'oxygène...);
- D'une cafétéria : 23,70 m²;
- De deux bureaux enseignants de 15,70 et 18,50 m²;
- D'un secrétariat : 24,15 m²;
- D'une circulation : 37,64 m²;
- De sanitaires : 8,60 m².





> Description du matériel pédagogique

- Téléviseur, lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur,
- Postes informatiques,
- Livres,
- Revues professionnelles,
- Lits et fauteuils médicalisés, adaptables,
- Kit de simulation du vieillissement,





- Mannequins, écorché et matériels divers pour travaux pratiques,
- Vitre sans tain,
- Matériel audio visuel en lien avec la simulation en santé (caméra/tablette),
- Kit de réalité virtuelle,
- Matériel de manutention (lève-personne, verticalisateur).





PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Généralités

Le projet pédagogique doit être considéré comme un repère, une référence.

Le présent projet a été élaboré par l'équipe pédagogique conformément au référentiel de formation (arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux). Ce projet tient également compte de l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Il est en lien avec la finalité de la formation, qui est de former des professionnels attestant de compétences, sachant se positionner et capables d'adaptation.

Il définit l'organisation, les principes et méthodes pédagogiques.

Il décline les objectifs généraux et spécifiques à atteindre.

Le présent projet devra faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'un réajustement si nécessaire.

Ce document est à la disposition des élèves, des formateurs et des équipes de soin.

> Les bases de référence du projet pédagogique

L'équipe a définit des <u>principes et valeurs professionnelles</u> sur lesquels elle va s'appuyer tout au long de l'année de formation (voir détail en Annexe III) :

- Responsabilité
- Respect
- Rigueur
- Discrétion
- Tolérance et ouverture d'esprit
- Autonomie
- Curiosité intellectuelle
- Relationnel
- Disponibilité

Cadre conceptuel

o Conception de la Santé

<u>Définition de l'OMS</u>: « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

o Conception de la Maladie

<u>Définition du dictionnaire des soins infirmiers</u> : « Altération de l'état de santé qui se traduit par un ensemble de ruptures d'ordre physique, mental et/ou social et se manifeste par des symptômes objectifs et subjectifs ».

o Conception du Soin

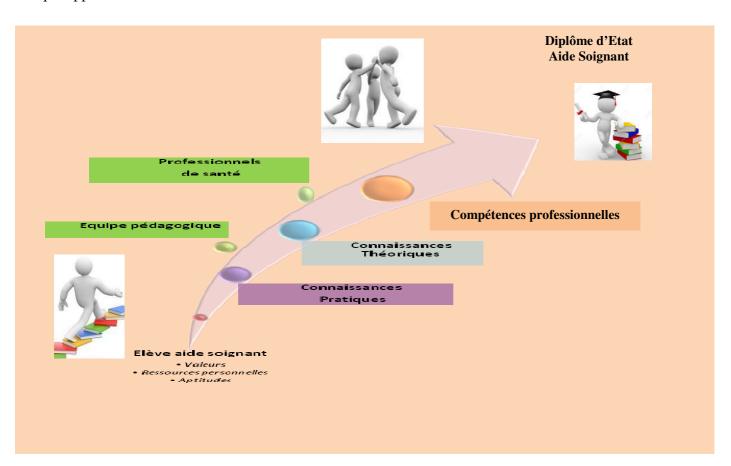
<u>Définition du service infirmier</u>: « Un soin est une action ou un ensemble d'actions qu'une personne décide ou accomplit pour elle-même ou pour autrui afin d'entretenir la vie, de maintenir, restaurer et promouvoir la santé ».

Les principes pédagogiques

Conception de la formation :

L'institut de formation est responsable de la progression pédagogique de l'apprenant, visant une relation pédagogique constructive dans un climat de confiance et de bienveillance entre formateur et élève.

Aussi, l'équipe propose une pédagogie active et diversifiée, tout en respectant le rythme d'apprentissage de chaque apprenant.



La formation permet aux futurs professionnels d'acquérir <u>les compétences</u> et <u>les connaissances</u> nécessaires à l'exercice de sa fonction.

L'institut de formation souhaite former des professionnels :

- responsables, autonomes, respectant les valeurs et les règles professionnelles,
- s'inscrivant dans une approche globale de la personne soignée et de son entourage.

La relation pédagogique est une relation d'adulte à adulte basée sur le respect réciproque.

La posture du formateur est à la fois réflexive, apprenante et motivante.

- ⇒ Il accompagne l'élève dans son processus de professionnalisation et l'amène à **analyser sa pra- tique professionnelle** par une **démarche réflexive** grâce à différentes méthodes pédagogiques.

Le formateur aide ainsi l'apprenant à être dans une **posture réflexive**.

On apprend la réflexivité : Qu'est-ce que ça veut dire ?

La **réflexivité**, c'est tout simplement prendre du recul sur ce que le professionnel de santé fait au quotidien. C'est comme regarder dans un miroir, mais au lieu de voir son reflet physique, il observe ses actions, ses réactions et ses décisions.

On apprend à analyser ses pratiques professionnelles : Qu'est-ce que ça veut dire ?

Les APP ou analyse des pratiques professionnelles sont des moments organisés où les formateurs vont analyser ensemble, avec les élèves, des situations vécues dans leur travail, leur stage. C'est un espace de parole et d'écoute où chacun peut partager ses expériences, ses doutes, ses réussites ou ses difficultés : Pourquoi ai-je agi de cette façon ?", "Qu'est-ce qui s'est bien passé ?", "Qu'est-ce que j'aurais pu faire différemment ?" ou encore "Qu'est-ce que cette situation m'a appris ?". Cette manière de se poser des questions s'appelle la réflexivité.



<u>La posture de l'élève</u>: il est un apprenant qui entreprend une formation par <u>alternance</u> dans une dynamique de projet.

Il est <u>auteur</u> et <u>acteur</u> dans la construction de son savoir et de sa pratique professionnelle. La posture réflexive permet à l'élève aide-soignant d'établir <u>des liens</u> entre savoirs et actions.

Il dispose d'un potentiel à développer et construit son identité professionnelle.

Il s'engage avec rigueur dans une démarche de qualité des soins.

Il ne « subit pas » sa formation, il la « vit » pleinement.

<u>Alternance</u>: entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, l'alternance vise à développer les compétences des futurs professionnels et permet de se confronter à des situations professionnelles.

Pluralité des professionnels intervenants :

L'IFAS fait appel à plusieurs intervenants ayant des compétences spécifiques (infirmière ressource douleur, diététicienne, psychologue...) permettant ainsi un apport de connaissances enrichi par leurs expériences professionnelles.

> Organisation pédagogique

Objectif pédagogique global

Au terme de sa formation, l'élève aide-soignant :

- se verra délivrer un Diplôme d'Etat d'Aide Soignant par la DREETS
- sera capable de mettre en application ses connaissances pratiques et théoriques, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, afin de promouvoir, maintenir, protéger et restaurer la santé de la personne soignée dans le respect de ses droits et de sa dignité,
- pourra devenir un professionnel compétent et responsable,
- donnera du sens à son activité professionnelle,
- construira son identité professionnelle,
- s'inscrira dans une démarche réflexive en lien avec la démarche qualité.

Pour y parvenir, le futur professionnel doit faire preuve de capacités (voir détail en Annexe IV) :

- D'observation, d'analyse, de prises d'initiatives
- Relationnelles
- Organisationnelles
- Techniques
- A transmettre

Modalités pédagogiques

Elles sont en lien avec **l'Arrêté du 10 juin 2021** relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. (Chapitre 1^{er} – art.2/art.3 et art.4) modifié par l'arrêté du 9 juin 2023.

- La durée totale de la formation est de 1 540 heures.
 - Elle est organisée conformément au référentiel de formation prévu à l'annexe III.
 - Elle comporte des enseignements théoriques et pratiques, en institut ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel (stages).

La formation théorique :

- ✓ <u>770 h</u> soit <u>22 semaines</u>.
- ✓ 10 modules (enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés (max. 70 %) les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels.

Organisation de la formation théorique :

<u>Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)</u>	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
<u>Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire (APIC)</u> <u>pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allègements de formation)</u>	35h maximum (réparties tout au long de la formation si besoin)
<u>Suivi pédagogique individualisé des apprenants</u>	7h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des diffé- rents modules)
• <u>Module 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)</u>	<u>147 h</u>
Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spéci- fique AS)	<u>21 h</u>
• <u>Module 3 Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spéci-fique AS)</u>	<u>77 h</u>
• <u>Module 4 Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</u> (<u>Module spécifique AS</u>)	<u>182 h</u>
Module 5 Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<u>35 h</u>
Module 6 Relation et communication avec les personnes et leur entou- rage	<u>70 h</u>
Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communi- cation avec les pairs	<u>21 h</u>
Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<u>35 h</u>
Module 9. – Traitement des informations	<u>35 h</u>
Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	<u>70 h</u>

La formation en milieu professionnel :

• <u>770 h</u> soit <u>22 semaines</u> de 35 heures

<u>La première fonction pédagogique du stage</u> est de permettre à l'apprenant de se confronter à la réalité, plus précisément :

- aux problèmes de santé,
- à la vie institutionnelle,
- à l'organisation,
- aux diverses techniques,
- aux dimensions humaines, sociales et économiques.

Le stage permet :

- d'intégrer les connaissances théoriques expliquées à l'IFAS,
- l'acquisition de nouvelles connaissances,
- la mise en pratique de savoir-faire,
- le développement des comportements professionnels,
- de développer le sens de l'observation et de l'analyse, de se responsabiliser

Organisation de la formation clinique:

Les périodes de stages à réaliser en milieu professionnel sont définies en fonction de l'expérience antérieure et du domicile de l'élève.

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences

Evaluation des compétences en milieu professionnel : (Art.5)

Un portfolio permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences. L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Le responsable de la structure d'accueil ou maître de stage ou le cas échéant le maître d'apprentissage lorsque le stage est effectué par un apprenti auprès de son employeur, désigne un tuteur de stage qui assure l'encadrement du stagiaire. Le formateur référent de l'institut de formation assure le suivi du stagiaire au sein de l'institut de formation. En cas de difficulté, un entretien entre le maître de stage, le tuteur de stage, le formateur référent en institut et l'apprenant est préconisé. Les objectifs de stage, le cas échéant, sont réajustés. A l'issue de chaque période de formation en milieu professionnel le tuteur de stage ou le maître de stage évalue les compétences acquises sur la base des critères mentionnés dans le portfolio. Une feuille d'évaluation de chaque période de formation en milieu professionnel est remise à l'apprenant au cours d'un entretien.

Le tuteur de stage apprécie le niveau d'acquisition des compétences selon <u>4 valeurs</u> : Acquis / A améliorer / Non acquis / A mobiliser + commentaires !!!

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5semaines	Les périodes A, B et C	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée	Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.
В	5semaines	doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en	sur une ou plusieurs missions : Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie	 ➡ Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➡ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➡ Bloc 3 : Information et accompagnement
С	5semaines	phase aigue - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la préven- tion des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	 des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants Bloc 4: Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention Bloc 5: Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
D	7 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS: → Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale → Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration → Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants → Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention → Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

					-14		Intitulé			lalités et ou édagogique		2 11)	
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	du cours	Formatrices Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
I.Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	1.1 Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage 1.2 Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne 1.3 Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singuilère, de ses réactions et a juster continuellement son intervention 1.4 Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne 1.5 Mettre en œuvre les activités d'accompagnement de situation d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quoti-dienne et de sa vie sociale	- identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne - Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne - Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation - Evaluer l'accompagnemen t mis en œuvre et le réajuster	Raisonnement et démarche clinique L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne La santé Les principales situations de vie	147h	Raisonnement clinique Cas concret Mme ROSSIGNOL/Mme GABRIEL Notions de besoins et modèles conceptuels Autonomie Les religions, les croyances et les valeurs Prises en charges + AGGIR – Mesures de protection Notions de sociologie Notions de psychologie Maternité- gynécologie/IST Handicap GEM Fonction Aide- soignante Accompagnement Fiches techniques Capiluve/pédiluve Réfection de lit Soin de bouche Aide à la toilette	Mme LASSALE Mme LASSALE Mme LEGENDRE Mme COUTEL Mme GEORGES Intervenants du GEM Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en présentiel Cours en présentiel Cours en présentiel Cours en présentiel Cours en distanciel Cours en distanciel Cours en présentiel Cours en distanciel Cours en présentiel Cours en présentiel	Stage	Cours magistral Photocopies Plateforme TD Plateforme Vidéos Cours magistral Photocopies Plateforme Plateforme Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Photocopies Plateforme Témoignage Cours Témoignage Cours magistral Photocopies Plateforme Vidéo	Pertinence de l'analyse la situation de la personne Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale Pertinence dans l'accompagnement des aidants	Evaluation normative Etude de situation Evaluation des compétences en milieu profession- nel

	Compétences	Compétences	Modules de		Eléments	Nombre	Intitulé	Formatrices		lalités et ou dagogique		Critères	Modalités
Compétences	générales	associées	formation	Objectifs	de contenu	d'heures	du cours	Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	d'évaluation	d'évaluation
		personne 1.6 Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités 1.7 Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation 1.8 Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne			La réalisation des soins de la vie quotidienne Les activités d'accompagnement à la vie sociale L'accompagnement des aidants		partielle ou totale Toilette génito- anale – pose d'une protection Aide aux déplace- ments Installation au lit, au fauteuil, à table Rasage Entretien des ongles Aide au sommeil Aide à l'Abaillage Aide à l'élimination Administration de thérapeutiques Les protocoles de soins Hygiène alimentaire	Mme COUTEL Mme LAHUE Mme HAMEL Mme COUTEL Mme LAHUE Mme CHAPERON Mme DUTERTRE	Cours en présentiel Cours en présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme TP TP/TG Photocopies Plateforme Plateforme Plateforme Cours magistral Photocopies Travail de recherche Plateforme Cours magistral Photocopies Travail de recherche Plateforme Cours magistral Plateforme Cours magistral Plateforme Cours Cours magistral Plateforme Cours magistral Plateforme Cours Cours Magistral Plateforme		
							d'accompagnement à la vie sociale DAC ESA	Mme LAHUE Intervenants Orne-Est Mme Manzoni Mme RENOULT	Présentiel Cours en présentiel Cours en présentiel		magistral Photocopies Cours magistral Plateforme Cours magistral Plateforme		

							Intitulé	_		lalités et ou édagogique			
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	du cours	Formatrices Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
		2.1 Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités poten- tielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie			L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préven- tives et leur évaluation	21 h	Les dépendances Prise en charge du patient alcoolo- dépendant	Mme PERRON Mme PERRON Mme CHEVALIER Mme GORDIEN	Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme Vidéos	Pertinence de	
II - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement	quotidienne et transmettre les informations nécessaires 2.2 Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour	Module 2. Repérage et	Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne			Notions de vulnérabilité - fragilité - fragilité - Repérage des situations à risque (travail sur les risques dans le	Mme COUTEL Mme LAHUE Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Distanciel Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme TG	l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités Repérage des situations à risque	
de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	de la personne, mettre en œuvre les actions de préven- tion adéquates et les évaluer	la personne, pour les intervenants et alerter 2.3 Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une	prévention des situations à risque	Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates Evaluer ces actions et les réajuster			cadre de la DDS) Prévention violences faites aux femmes Chambre des erreurs	Mme GOULARD Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme TG / TP	Pertinence des mesures de prévention proposées Pertinence de l'évaluation des mesures mises en	
		coopération pluri- professionnelle 2.4 Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant										œuvre	
III- Evaluer l'état clinique d'une personne	3- Evaluer l'état clinique d'une	3.1 Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution	Module 3. Evaluation de	Identifier, recher- cher et analyser l'ensemble des éléments permet- tant d'évaluer l'état clinique de la personne Identifier les signes permettant d'apprécier les	Notions sur les pathologies prévalentes Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique	77 h	Notion de maladie / - vocabulaire La cellule / anatomie L'appareil locomoteur Cardiologie /anatomie / signes de détresse Fiches techniques	Mme COUTEL	Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel			Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	
à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	3.2 Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies	l'état clinique d'une personne	changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée			fréquence car- diaque / pesée / mesure de la TA Pneumologie / anatomie /signes de détresse Fiches techniques fréquence respira- toire / mesure de la saturation en oxygène/mesure de -	Mme LAHUE	Cours en Présentiel		Cours magistral TG Photocopies Plateforme	modalités de recueil de données Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	

							Intitulé	_		alités et ou dagogique			
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	du cours	Formatrices Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
		3.3 Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés 3.4 Evaluer l'état		avec exactitude Identifier, recher- cher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin			la température Digestif / anatomie Urologie / anato- mie Fiche technique diurèse Neurologie- organes des sens / anatomie	Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel			Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser	
		clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique					La douleur Cas concrets/ constantes	Mme DEHAIL Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel /distanciel		Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Photocopies Plateforme	Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques Pertinence de la personnalisation	
		3.5 Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la					Les tissus / la peau	Mme LAHUE Mme COUTEL	Cours en présentiel		TPG TD Photocopies Plateforme	des soins à partir de l'évaluation de la situation	
		prise en soins de la personne par l'équipe pluri professionnelle					Les escarres / observation de la peau et des muqueuses	Mme LAHUE Mme COUTEL -Mme MAZA	Cours en présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme TP/TG	Analyse de la qualité du soin réalisé	
		3.6 Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter					Troubles du neuro- développement et troubles du spectre autistique Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie et rôle AS	Mme PICHEREAU Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme TG		Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le
IV- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	4.1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin 4.2 Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences 4.3 Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques	Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évalua- tion et réajuste- ment	Mettre en œuvre des soins person- nalisés à partir de l'évaluation de la situation Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster	Notions de pharma- cologie Les soins en situation aigüe (approche théo- rique et pratique)	182 h	Notions de pharmacologie / vaccination / sérothérapie FGSU niveau 2 Cardiologie / pathologies / soins / cas concrets Neurologie-organes des sens / pathologies / soins Endocrinologie Pneumologie /	Mme HAMEL Mme GALINSKI Mme HAGUENIER Mme LAHUE Mme COUTEL	Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral TP Cours magistral Photocopies Plateforme TPG /Simulation		module 5 Evaluation des compétences en milleu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

	Compétences	Compétences	Modules de		Eléments	Nombre	Intitulé	Formatrices		dalités et o		Critères	Modalités
Compétences	générales	associées	formation	Objectifs	de contenu	d'heures	du cours	Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	d'évaluation	d'évaluation
		en œuvre des soins 4.4 Organiser l'activité de soin et adapter les modali- tés de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur 4.5 Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier (ère) et en lien avec l'équipe pluri- professionnelle à partir de l'évaluation de la situation 4.6 Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation 4.7 Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention					/ cas concret Digestif / pathologies / soins Urologie / pathologies / soins Chirurgie / cas concret Cancérologie / pathologies / soins Gériatrie / pathologies du vieillissement Le don d'organe Les maladies neurodégénératives Les soins palliatifs Les soins palliatifs Les soins palliatifs Les soins palliatifs / Mécanismes de défense / Accompagnement patient – entourage - soignants Le diabète / Rôle AS	Mme LAHUE Mme COUTEL Mme LAHUE Mme COUTEL Mme CONTI Mme RALU Mme MASSE Mme LEGENDRE Mme LAHUE Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Témoignage Photocopies Plateforme Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Vidéos Photocopies Plateforme TG Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Photocopies Plateforme Tours plateforme Tre		
V – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses res- sources et en utilisant les techniques préven- tives de mobilisation	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préven- tives de mobilisa- tion	5.1 Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement 5.2 Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées 5.3 Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe	Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention Utiliser les aides à la manutention (matériels) Identifier les	L'installation et le déplacement des personnes Les techniques de mobilisations et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théo- rique et pratique)	35 h	Risque de chute / kit de vieillissement Manutention Physiologie du mouvement Démonstration matériel / salle de kiné	Mme LEBON Mme AIGNAN Mme MAZA Mme RIVIERE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme TP Photocopies TP Cours magistral Plateforme	Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la	

					-1/		Intitulé			alités et o		0 11)	
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	du cours	Formatrices Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
		5.4 Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie 5.5 Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences 5.6 Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation		situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées								chambre et de l'aménagement d l'espace Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	
VI- Etablir une commu- nication adaptée pour informer et accompa- gner la personne et son entourage	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	6.1 Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non ve	Module 6. Relation et communication avec les per- sonnes et leur entourage	Mettre en œuvre des soins relation- nels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs profes- sionnelles Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation	Information et droits des patients Les techniques de communication (approche théorique et pratique) Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants Démarche d'information, d'éducation et de prévention	70 h	Les droits des patients L'accueil Contention / législation Projet animation/Olympiade Le secret professionnel Relation / communication Sophrologie Toucher / massage	Mme COUTEL Mme SIOUTAS Mme OLIVIER Mme COUTEL Mme LAHUE Mme COUTEL Mme LAHUE Mme LAHUE Mme LOIRE Mme LOIRE Mme COUTEL Mme LOIRE Mme COUTEL	Cours en Présentiel Cours en Distanciel Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Cours magistral Photocopies Plateforme Cours magistral Plateforme TP / TG Action d'animation auprès d'un public ciblé Cours magistral Plateforme Photocopies Cours magistral Plateforme Simulation en santé Atelier Atelier Témoignage	Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	Etude de situations relation- nelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu profession- nel

					-1/		Intitulé			lalités et o édagogique		2 11)	
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	du cours	Formatrices Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
		l'équipe pluri- professionnelle 6.4 Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique 6.5 Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformu- ler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin 6.6 Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur					Réflexologie Bientraitance Analyse d'une situation relation- nelle / exercices et guidance	Mme LEMONNIER Mme DUSMENIL Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Photocopies Cours magistral Plateforme Plateforme TD/TPG	Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	
VII – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres profession- nels	7.1 Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure 7.2 Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation 7.3 Accompagner les activités et le développement des compétences des	Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation	Formation des pairs et accueil de nouveaux profes- sionnels	21 h	Tutorat et enca- drement La pédagogie La bienveillance au travail	Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme Photocopies Vidéo Analyse de situations		

	Compétences	Compétences	Modules de		Eléments	Nombre	Intitulé	Formatrices		lalités et ou édagogique		Critères	Modalités
Compétences	générales	associées	formation	Objectifs	de contenu	d'heures	du cours	Intervenants	Théorique	Pratique	Outils	d'évaluation	d'évaluation
		personnes en formation 7.4 Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement 7.5 Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outis de suivi de l'apprentissage 7.6 Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages											
VIII- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	8- Utiliser les techniques d'entre- tien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	8.1 Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques 8.2 Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques 8.3 Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission 8.4 Respecter les circuits d'entréesortie et stockage du linge, des	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Identifier et choisir le matériel et les produits appro- priés à différentes situations d'entretien et utiliser les tech- niques de net- toyage et de désinfection appropriées Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures Repérer les	Infection, désinfection et prévention des risques Règles, bonnes pratiques et recommandations Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels	35 h	Hygiène Chambre avec précautions complémentaires	M. GRIPPON	Cours en Présentiel		Cours magistral Plateforme Photocopies Visite unités Ateliers	Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation Conformité de l'application des règles : de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu profession- nel Evaluation des compétences en milieu profession- nel

Compétences	Compétences générales	-			-1/		du	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			CuitA	
			Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures			Théorique	Pratique	Outils	- Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
IX - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soin	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionne- ments en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	matériels, des dispositifs médicaux et des déchets 8.5 Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 8.6 Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention 9.1 Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences 9.2 Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter 9.3 Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins		anomalies et dysfonctionne- ments des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appro- priées								Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	
X - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	10 - Rechercher, traiter et trans- mettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données perti- nentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	10.1 Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée 10.2 Transcrire les données recueillies, transmetre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité	Module 9. Traitement des informations	Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, trans- crire et trans- mettre les données recueillies Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique,)	Techniques de communication écrite Traitement des informations	(dont 18 h forma- tion de numé- rique en santé)	Des transmissions aux transmissions ciblées Dossier de soins Cas concrets Le numérique en santé : Découvrir l'E-SANTE Approfondir les connaissances en E-SANTE Elargir ses compétences en E-SANTE 2 parcours /Cybersécurité en santé	Mme COUTEL Mme LAHUE ANS-FORMATION	Cours en Présentiel Cours en Distanciel		Cours magistral TD Plateforme Plateforme ANS/Moodle	Fiabilité du recueil des données Fiabilité et perti- nence des données séléctionnées et transmises Qualité des transmissions Suivi complet de la formation	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel Obtention des 5 attestations de suivi de la formation de 18 h

	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Cuità	Madalitás
Compétences									Théorique	Pratique	Outils	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
		10.3 Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri- professionnelle		Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie								Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs	
XI- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri- professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri- professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	11.2 Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri- professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles 11.3 Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer 11.4 Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel 11.5 Repérer, signaler et déclarer les évènements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées 11.6 Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri- professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluri profession- nelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques	Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation Identifier les événements indésirables et non-conformités Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins. Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences	Travail en équipe pluri profession-nelles Démarche qualité et gestion des risques	70 h	La responsabilité professionnelle Organisation du travail / notion d'équipe Les réunions Projet de soins / projet de vie Cas concrets Démarche qualité Les commissions / instances Le statut de l'AS	Mme COUTEL Mme LAHUE Mme DUPONT Mme REIST Mme CHEVALIER Echanges avec des professionnels / prise de poste	Cours en Distanciel Cours en Distanciel Cours en distanciel Cours en Présentiel et distanciel Cours en Distanciel Cours en Distanciel Cours en Distanciel Cours en Distanciel		Cours magistral Plateforme Cours magistral Plateforme Cours magistral Plateforme TD et Plateforme Cours magistral Photocopies Cours magistral Photocopies Cours magistral Photocopies	Pertinence de l'organisation de son activité Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Critères	Modalités
									Théorique	Pratique	Outils	d'évaluation	d'évaluation
		11.7 Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation 11.8 Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences											

Méthodes et outils pédagogiques (voir détail en Annexe V):









ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Apprendre la réflexivité par le questionnement : posture réflexive de l'apprenant



Étude de cas clinique avec intention pédagogique sous forme de jeux



AUTRES OUTILS ...



SIMULATION EN SANTE

ex : chambre des erreurs chambre avec précautions complémentaires scénarios (avec briefing et débriefing) Escape game





PLATEFORMES

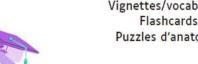
Plateforme Moodle Plateforme ANS-Formation

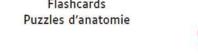




Cartes mentales Incollables de l'ifas : fiches de questions Vignettes/vocabulaire

Flashcards Puzzles d'anatomie







Dispositifs de suivi des apprenants – Individualisation des parcours

<u>Comme décrit dans l'Arrêté du 10 juin 2021, l'accompagnement des apprenants</u> s'appuie sur trois modalités d'intervention, permettant d'accompagner au mieux les apprenants et de repérer, prévenir et éviter les ruptures de parcours.

- ✓ <u>Accompagnement Pédagogique Individualisé</u> (API) : 35 h (dans les 3 premiers mois de la formation).
- ✓ Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaires (APIC) :
 - 35 h maximum (reparties au long de l'année si besoin) pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allégements de formation à partir de la rentrée de septembre 2023.
- ✓ <u>Suivi pédagogique individualisé</u> : 7 h (réparties tout au long de la formation).

<u>Ce suivi tient compte</u> des ressources de l'élève, de son projet professionnel. Le formateur référent l'accompagne et met en place les dispositifs permettant de le guider, de valoriser ses compétences. Ces temps de rencontre font l'objet de comptes-rendus archivés dans le dossier de l'élève.

Ce suivi pédagogique permet de :

- visualiser le niveau d'acquisition de l'élève en ciblant les points forts et ceux à améliorer,
- > mesurer la progression de l'élève,
- > formuler des objectifs,
- définir les moyens que l'élève, acteur de sa formation, devra mettre en œuvre afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de sa fonction

<u>Un entretien est réalisé</u> (avec inscription préalable dans un tableau fourni par le formateur référent et traçabilité dans le dossier unique de l'élève) :

- > en mi-formation
- à la demande de l'élève pour répondre à des besoins spécifiques,
- à la demande du formateur afin d'analyser les difficultés rencontrées en terme
 d'apprentissage théorique ou pratique.

L'élève et le formateur référent le préparent grâce à des supports pédagogiques (blob tree, grille d'auto-évaluation, logiciel informatique).

✓ <u>Contrat pédagogique</u>: destiné à accompagner l'apprenant dans son parcours de formation. Il est établi entre l'élève et les professionnels d'encadrement sous couvert de la directrice de l'institut. Des objectifs précis seront fixés afin d'aider l'élève à attendre les compétences attendues.

- Parcours de stage individualisé/cursus partiel et ou ASHQ: pour les élèves cumulant un statut d'ASHQ et un diplôme ASSP, l'ifas a choisi de maintenir 2 stages pour l'aider dans l'acquisition de ses compétences et le renforcement de ses connaissances.
- ✓ <u>Travaux personnels guidés (TPG)</u>: 35 h (réparties au sein des différents modules).

De plus, mise en place des :

✓ <u>Instances et sections assurant la gouvernance de l'IFAS</u> :

- o Instance compétente pour les orientations générales de l'institut
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves (attention modification selon arrêté du 9 juin 2023 : VII.
 L'article 10 est ainsi modifié 3° Il est ajouté un alinéa ainsi rédigé : «La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves peut octroyer à titre exceptionnel une troisième inscription dans les mêmes conditions. Dans ce cadre, l'élève bénéficie à nouveau d'une session initiale et d'une session de rattrapage dans les mêmes conditions.»
- o Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut.
- - ✓ Et élections des représentants des élèves : ils représentent les élèves de la promotion en cours. Ils sont des médiateurs entre les apprenants et les formateurs / intervenants, la direction et le personnel administratif. Ils participent aux différentes instances et sections de la gouvernance de l'IFAS citées ci-dessus.

Autres outils pédagogiques utilisés

Portfolio : livret de suivi des périodes en milieu professionnel

Ce document est destiné au suivi de parcours de formation de du développement des compétences. On y retrouve entre autres :

- **Les parcours de périodes de formation en milieu professionnel**
- Les objectifs spécifiques de stage sont formalisés par l'apprenant pour chaque période de stage et tiennent compte :
 - des ressources du stage, de son niveau d'acquisition, de son parcours de formation et de ses objectifs personnels.

L'élève envoie ses objectifs spécifiques par mail à sa formatrice référente au moins une semaine avant le départ en stage. Une fois validés, l'élève doit compléter le tableau « objectifs généraux et spécifiques » du portfolio. Ils seront présentés par l'EAS à l'équipe encadrante le premier jour du stage.

- ❖ Les bilans de mi et fin de période (à renseigner par l'apprenant)
- Des descriptions de situations rencontrées à chaque période (à renseigner par l'apprenant)
- ❖ <u>Le suivi de l'acquisition des compétences</u> (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

Modalités

- o Attendre que les bilans soient sollicités par l'apprenant (être acteur de sa formation).
- o S'assurer qu'ils soient préparés par l'apprenant
- o Favoriser, stimuler l'esprit d'analyse et d'autocritique tout au long de la période de stage.
- Evaluer la progression de l'apprenant en confrontant son expérience et les appréciations des professionnels.
- o Réaliser ce bilan en présence de l'apprenant et de tout le personnel ayant participé à son encadrement sous forme d'entretien, en utilisant le document de base de l'évaluation ;
- o Ecouter et tenir compte de l'auto-évaluation de l'apprenant ;
- Exposer les remarques et observations de l'équipe, participer à l'évaluation de l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'apprenant;
- o Fixer avec l'apprenant les objectifs qui devront être atteints d'ici la fin du stage (ou au prochain), en fonction des aptitudes et des difficultés constatées.

NB: l'apprenant a obligation d'utiliser les outils mis à disposition par le service (ex: feuille d'évaluation et suivi de stage – bilan journalier de stage...).

Les exploitations de stage:

Elles se déroulent à chaque retour de stage sous forme d'échanges entre les élèves et les formateurs. Le but étant de développer chez l'apprenant son « analyse de pratiques professionnelles » au regard de sa propre situation ou celle de ses collègues.

Les élèves participent activement à ce travail d'analyse de situations rencontrées lors du stage et échangent en groupe en présence d'un formateur chargé de réguler la séance.

4 temps seront ainsi organisés :

- o 1^{er} temps (premier retour de stage) : APP à partir de 3 questions sélectionnées en amont par les formatrices (cf. document intitulé « faire travailler la réflexivité en post-stage)
- o 2^{ème} au retour du second stage : APP à partir d'une situation choisit par les élèves soit positive soit difficile : (cf. document intitulé « Situation qui gratte, qui pique, qui énerve ! » et/ou « Situations positives, réussies : trop bien ! ».
- o 3^{ème} au retour du troisième stage : APP « bulles » choisir un des 2 documents précédents pour travailler et l'envoyer à l'IFAS une semaine avant la fin du stage.
- o 4^{ème} au retour du dernier stage : APP à partir de la méthode G.E.A.S.E (groupe d'entrainement et d'analyse de situations éducatives).

Un document permettant aux élèves de faire leur évaluation écrite de manière anonyme est remis à chaque retour de stage.

<u>Les visites de stage</u>: Elles s'organisent en fonction du parcours de chaque élève. Elles ont pour but d'accompagner l'élève dans sa démarche d'analyse de situations et de faire le point avec lui et l'équipe sur le bon déroulement de son stage (notamment dans le cadre des évaluations des modules 3,4 et 9).

En complément sur l'IFAS:

- Création d'un <u>dossier unique de l'élève</u> comprenant toutes les données administratives, les relevés d'absence, les feuilles d'évaluation des compétences et des modules d'enseignement, les comptes-rendus de suivi ...Ces informations sont mises à jour par l'équipe pédagogique et la secrétaire dans un classeur individuel et dans le logiciel de suivi des élèves.
- ✓ Un **formateur référent** est désigné dès le début de la formation pour chaque élève.
- ✓ **Projet** « Les Olympiades de l'IFAS » : activité ludique, sportive, et culturelle pour l'ensemble des élèves de l'IFAS, en lien avec les modules du référentiel de formation.

Ce projet permet de les intégrer dans une dynamique de projet et de développer l'esprit créatif chez l'apprenant.





Depuis septembre 2025, intégration d'un parcours culturel en lien avec le patrimoine mortagnais

PRESENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL EN STAGE

✓ CH Mortagne au Perche

- Médecine,
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Urgences,
- Les Capucines (unité Alzheimer),
- Les Sources (addictologie),
- EHPAD « Le Moulin à Vent »,
- EHPAD Les Bleuets,
- EHPAD Les Jonquilles,
- EHPAD Les Coquelicots,
- EHPAD Les Iris (géronto-psy),
- EHPAD Les Jasmins (géronto-psy).

✓ <u>SSIAD de Saint Langis lès Mortagne</u>

- ✓ HAD de Mortagne Au Perche
- ✓ <u>ASPEC : EAM/ Les Terres Noires Mortagne Au Perche</u>
- ✓ ASPEC : EAM / MAS Résidence La Colline Mortagne Au Perche
- ✓ Foyer de vie : Maison Perce-Neige Moulins la Marche
- ✓ <u>Etablissement de Santé de Bellême</u>
 - Soins Médicaux et de Réadaptation,
 - UPAD,
 - EHPAD.

✓ CH La Ferté Bernard

- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Chirurgie / médecine 1
- EHPAD Paul Chapron,
- EHPAD St Julien,
- Centre Lesiour Soulbieu,
- Urgences

✓ Hôpital local de Sées

- EHPAD
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Médecine

✓ CH Verneuil d'Avre et d'Iton

- Urgences,
- EHPAD,
- EHPAD/USLD
- Médecine,
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- SSIAD

✓ CHIC Alençon/Mamers

- Médecine
- Urgences,
- Chirurgie
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- EHPAD Résidence Pastels
- EHPAD / UPAD Mamers
- USLD

✓ <u>ASIDPA de Mamers</u>

✓ Centre Psychothérapique de l'Orne à Alençon/l'Aigle
 ✓ SSIAD du Theil
 ✓ SSIAD du Mêle sur Sarthe
 ✓ SSIAD de Sées
 ✓ SSIAD de Bretoncelles
 ✓ Maison de retraite « Les Grands Prés » - Bretoncelles
 ✓ Maison de retraite « Résidence fleurie » - Coulonges sur sarthe
 ✓ EHPAD « La Providence » - Longny les Villages

✓ EHPAD « Les Chanterelles » - Marolles les Brault

CALENDRIER DE LA FORMATION D'AIDES-SOIGNANT(E)S - IFAS DE MORTAGNE AU PERCHE **PROMOTION 2025-2026** PLANNING PREVISIONNEL SOUS RESERVE DE CHANGEMENT Du 1er septembre 2025 au 24 juillet 2026 Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet FERIE Cours FERIE Cours 3 4 5 6 11 12 13 Stage Stage Cours 16 Cours R Stage 20 21 22 20 21 22 Stage 22 23 24 22 23 24 Stage Cours 23 24 25 26 27 28 25 26 27 26 27 28 Cours 26 27 28 29 29 29 PO 1540 heures

<u>Dates des épreuves de validation et épreuves de rattrapage pour la promotion 2025 / 2026</u> (sous réserve de mofifications)

Planification des évaluations initiales : session 1

Modules 1 et 2: Pendant le 1^{er} stage (à rendre au plus tard le 24 novembre 2025)

Modules 3, 4 et 9: Pendant le 3^{ème} stage (à partir du 6 mai 2026)

Module 5 : Jeudi 18 décembre 2025 selon horaire de convocation

Module 6: Mercredi 8 avril 2026 (restitution du dossier écrit module 6)

Passage à l'oral : fin avril 2026 - selon horaire de convocation

(pendant le stage)

Module 7: Lundi 1^{er} juin 2026 de 14h30 à 15h30

Module 8 : Pendant le 2^{ème} stage (<u>à rendre au plus tard le 13 février 2026</u>)

Epreuve orale à partir de mi-mars 2026

Module 10: Lundi 1^{er}juin 2026 de 16h00 à 17h00

Planification des épreuves de rattrapage : session 2

Modules 1 et 2: Pendant le 2^{ème} stage (mercredi 21 janvier 2026)

Modules 3, 4 et 9: A partir du mercredi 10 juin 2026 (pendant le stage)

Module 5: Vendredi 23 janvier 2026 (**pendant le stage**)

Module 6 : Passage à l'oral : juin 2026 (pendant le stage)

Module 7: Lundi 8 juin 2026 de 9h à 10h (pendant le stage)

Module 8: A rendre au plus tard le 10 avril 2026 et oral fin avril 2026 (pendant le stage)

Module 10: Lundi 8 juin 2026 de 10h30 à 11h30

Pas de restitution des notes de rattrapage

Les bases de référence du projet pédagogique Valeurs pédagogiques retenues par l'équipe pédagogique

Responsabilité professionnelle

Le dispositif pédagogique vise à développer chez l'élève aide-soignant la <u>responsabilisation</u>.

Etre responsable signifie répondre de ses actes et en assumer ses conséquences.

L'aide-soignant travaille en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. En cas de faute chacun est responsable devant la loi.

Responsabilité des actes :

- ✓ vis à vis de la victime : c'est la responsabilité civile ou administrative
- ✓ vis à vis de la société : c'est la responsabilité pénale
- ✓ vis à vis de son employeur : c'est la responsabilité disciplinaire

Valeurs professionnelles

Dans la relation pédagogique, l'engagement des formateurs fait référence à des valeurs :

o Respect

Fait de prendre en considération :

- ✓ la personne soignée dans sa globalité,
- ✓ le travail de l'équipe soignante,
- ✓ Se respecter soi-même,
- ✓ Etre tolérant vis à vis d'autrui

o Rigueur

Exactitude, précision, logique inflexible.

o Discrétion

Faire preuve de retenue dans les relations sociales, plus précisément de décence, de délicatesse, de réserve, de tact.

Qualité consistant à savoir garder les secrets d'autrui.

o Tolérance et ouverture d'esprit

Capacité à accepter ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on devrait normalement refuser.

Faire preuve de compréhension et d'indulgence. Etre à l'écoute des opinions des autres, ne pas chercher à imposer ses idées.

Accepter l'autre avec ses valeurs, ses croyances, son histoire, ses différences...

o Responsabilité

La responsabilité est le devoir de répondre de ses actes, en toutes circonstances et d'en assumer les conséquences.

o Autonomie

L'autonomie est la faculté de décider par soi-même. L'autonomie permet une liberté intérieure. Elle doit néanmoins tenir compte des règles fixées (compétences professionnelles...).

L'autonomie n'est pas naturellement acquise, elle se construit progressivement, dans une perspective de durabilité.

L'autonomie suppose la capacité de s'ouvrir à l'autre et de faire preuve d'altérité.

Elle nécessite la reconnaissance de son potentiel créatif, des ses ressources, de ses « à priori », de ses normes, de ses présupposés, de ses principes.

Elle doit également permettre la mise en action de ses capacités d'analyse critique, d'auto apprentissage et d'autoévaluation.

o <u>Curiosité intellectuelle</u>

Désir de voir, de connaître et d'apprendre afin d'enrichir ses connaissances.

Faire preuve de curiosité professionnelle.

○ **Relationnel**

Dire, divulguer, donner, livrer, publier, transmettre, échanger, faire partager, parler.

Etablir des relations pour partager des émotions, des sentiments, des expériences...

Utiliser les deux modes de communication existants : le verbal (le langage) et le non verbal (les gestes, les mimiques, les postures, le toucher, le regard...).

S'appliquer à entendre, prêter attention à l'autre, avoir une attention bienveillante = l'écoute active.

o <u>Disponibilité</u>

Etat de ce qui est disponible, faculté de disposer de temps.

Consacrer du temps à la personne soignée.

Les bases de référence du projet pédagogique Capacités professionnelles attendues chez le futur professionnel

Le futur professionnel doit faire preuve de capacités :

o D'observation, d'analyse, de prises d'initiatives :

- Mobiliser ses différents sens,
- Identifier les modifications de l'état de santé et du comportement de la personne soignée,
- Développer une posture réflexive,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et professionnelle,

o Relationnelles:

- Savoir communiquer, écouter, Porter attention, Etre disponible,
- Réaliser un accueil personnalisé,
- Etablir un climat de confiance dans la relation soignant/soigné plus précisément manifester une attitude d'écoute, d'empathie,
- S'intégrer dans une équipe,
- Utiliser les techniques de communication adaptées, s'adapter à la situation, à la demande.
- S'assurer de la compréhension des informations transmises, réajuster si besoin,
- Savoir reformuler.

o <u>Organisationnelles</u>:

- Sa charge de travail en fonction de l'organisation du service, des priorités et demandes de la personne soignée,
- Utiliser les outils de planification du service,
- Participer à la planification prévisionnelle des horaires, des congés,
- Participer à la gestion des matériels.

o Techniques:

- Adapter les soins à chaque personne pour maintenir et restaurer son autonomie en étant attentif au confort, à la sécurité...,
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités, en s'inscrivant dans le projet de vie de la personne,
- Acquérir une gestuelle, une dextérité dans les soins,
- Respecter les limites de ses compétences professionnelles, le cadre juridique et éthique de l'exercice de la fonction aide-soignante,
- Contribuer à l'hygiène hospitalière : assurer l'entretien de la chambre de la personne soignée, des locaux, du matériel,
- Appliquer les protocoles en vigueur,
- S'intégrer dans la démarche qualité,
- Prendre en compte la douleur de la personne soignée et s'inscrire dans sa prise en charge,
- Participer à l'accompagnement de la personne soignée en fin de vie et de son entourage,
- Collaborer avec l'infirmier(e),
- Etre responsable de ses actes et les assumer.
- Participer à l'encadrement de nouveaux collègues ou stagiaires,
- Actualiser ses connaissances,

o A transmettre:

- Savoir communiquer les informations utiles pour la prise en charge de la personne soignée,
- Maitriser les outils de transmissions permettant la traçabilité des informations.

Méthodes et outils pédagogiques



Méthodes pédagogiques

- ✓ Travaux dirigés favorisant réflexion et échanges, par rapport à une thématique (recherche sur internet, retour d'expérience de stage, guidance raisonnement clinique (module 1) et guidance en lien avec le module 6). Ce temps de guidance dans le cadre du module 6 est mis en place afin de préparer l'oral sur temps de cours ou sur des TPG module 6 pour aider à la rédaction du document écrit (en lien avec les outils numériques abordés dans les API).
- ✓ Travaux pratiques et simulations pour l'apprentissage des gestes techniques ex :
 - o chambre des erreurs
 - o chambre avec précautions complémentaires
 - o toilette
 - o capiluve, pédiluve ...



Cours magistraux dispensés par des formateurs et des professionnels issus du secteur médical, sanitaire et social (power point, vidéo), dont la formation numérique en santé à organiser au plus tard, à compter de la rentrée de septembre 2025 qui sera déclinée dans ce projet pédagogique et sera intégrée dans les modules de formation déjà existants notamment le Module 9.-« Traitement des informations » du bloc de compétences 5 « Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/ gestion des risques » sans en augmenter le nombre d'heures (arrêté du 9 juin 2023). Mise à disposition d'une plateforme ANS-Formation;

✓ Etude de **cas concrets** : support papier ou saynète



- ✓ Cours à distance : ne pas dépasser les 70 % (article 3 de l'arrêté du 10 juin 2021)
 - ⇒ Cours et devoirs mis en ligne sur la plateforme moodle de l'IFAS par les formateurs.
 - **⇒** Cours en visio.
- ✓ **Travail personnel** en institut ou à domicile : recherche, documentation, préparation des épreuves de validation, cas concret, élaboration de fiches techniques ou de présentation de contenu en lien avec une thématique...
- ✓ Analyse des pratiques : observation, analyse, mobilisation des connaissances, mise en lien...







✓ **Simulation en santé**: (Article 3 de l'arrêté du 10 juin 2021 : les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'interprofessionnalité est recherchée) mise en place de scénarios (avec briefing et débriefing) abordant différentes thématiques dans le cadre des différents modules – utilisation des salles TP, vitre sans tain, kit de vieil-lissement.



✓ **Sérious games :** cas clinique – à partir d'un dossier patient (Mme NORMAND/AEG – Mr DI-JON/Hémiplégie et douleur – Mme TOURAINE/Démence de type Alzheimer).

Qu'est-ce que le sérious games ?

Un « serious game », ou jeu sérieux en français, désigne un jeu qui a un but principal autre que le divertissement. Le jeu sérieux est un mélange entre un contenu sérieux et un scénario vidéoludique.

Le serious game combine une intention sérieuse, de type pédagogique, informative ou d'entraînement avec des ressorts ludiques issus du jeu. Il a donc pour objectif de rendre attrayant le contenu sérieux qui doit être transmis, par une forme, une interaction, des règles et éventuellement des objectifs ludiques.

Jeu d'entrainement ou de simulation, ce jeu **reproduit des activités réelles**. Il permet grâce à l'ordinateur et la robotique de reproduire le fonctionnement d'un système.

Les **objectifs** attribués à ce type de jeux d'un point de vue éducatif sont essentiellement de trois ordres :

- Diffuser un message,
- Permettre de s'entrainer,
- Favoriser l'apprentissage et le partage de connaissances.

Il active les mécanismes psychologiques individuels : expression de la créativité, entretien de la curiosité, stimulation des capacités cognitives, création de lien social, etc.

Puissant moteur de motivation, positif (développement personnel, accomplissement d'objectifs, incarnation de valeurs, etc.) ou négatif (curiosité, sentiment d'urgence, peur de perdre, etc.).

Il commence par un temps de prise de connaissance du **dossier patient** sur l'ordinateur.



✓ Réalité virtuelle







Qu'est-ce que la réalité virtuelle ?

Il s'agit d'un outil pédagogique numérique permettant de **comprendre** et d'**apprendre** les fondamentaux de la démarche clinique, en lien avec le projet pédagogique

Cet apprentissage se fait par l'immersion dans une chambre recréée d'une personne dépendante et nécessitante la mise en place d'attitudes professionnelles adaptées.

C'est aussi:

Apprendre en faisant sans conséquence pour cette personne soignée virtuelle (avec une prise de risque), un apprenant retient 6 fois mieux ce qu'il fait que ce qu'il lit ou entend.

Apprendre à coordonner un geste avec une image,

Faire vivre des **émotions** à travers une expérience ludique et ergonomique (jeu attractif avec coupes, médailles, récompenses...).



PuisSynthèse/débriefing





Approche individualisée permettant à l'élève d'avoir un feedback sur ses actions avec son formateur.

Moment privilégié pendant lequel l'élève peut expliquer son ressenti, ses choix réalisés en réalité virtuelle pour en faire une analyse.



\checkmark Escape Game: mis en place en fin de formation en salle de TP.

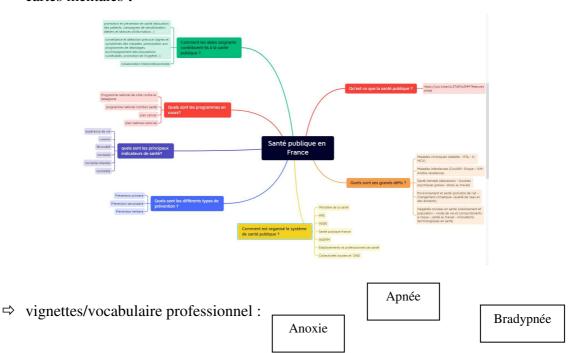


N.B : Dans l'engagement de responsabilité distribué aux élèves dès le début de formation, un item concernant le droit à l'image est à compléter impérativement par chaque élève.

✓ Visites d'unités de soins.

✓ Autres outils :

⇒ cartes mentales:



- ⇒ Incollables de l'ifas : fiches de questions réponses sur les modules 3 et 4
- ⇒ Flashcards : fiches de révisions sous forme de questions (recto)/ réponses (verso).
- ⇒ Puzzles d'anatomie (4)
- ⇒ et autres outils créés par les eas.
- ✓ **Olympiade** : activité ludique, sportive, et culturelle pour l'ensemble des élèves de l'IFAS, en lien avec les modules du référentiel de formation.

Permettant de les intégrer dans une dynamique de projet – développer l'esprit créatif chez l'apprenant.

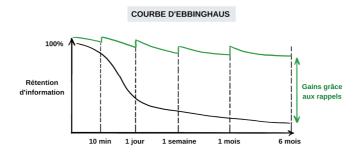




- ✓ **Neurosciences cognitives :** en lien avec les recommandations des sciences cognitives, nous avons décidé d'insister dans notre IFAS sur ce qu'on appelle le « **multi testing** » : c'est une interrogation-test partielle ou totale répétée dans le temps, sur un même ensemble de données afin de :
 - ⇒ consolider les apprentissages (mémorisation à long terme)
 - ⇒ faciliter la compréhension et le raisonnement en situation de travail.

Tout au long de l'année de formation, nous allons proposer des tests (quizz, QCM, mots croisés) à nos élèves pour les aider à **mémoriser les essentiels** métiers. Les tests n'étant plus vus comme moyen de contrôle mais comme outil d'apprentissage aboutissant à une mobilisation rapide et efficace des connaissances.

<u>La courbe de l'oubli</u>: La courbe de l'oubli ou courbe d'oubli est une hypothèse sur le déclin de rétention de la mémoire dans le temps



Application de la règle du 10/1/1/1 : 10 minutes après / 1 jour / 1 semaine / 1 mois

- 1ere Mémorisation expansée avec écarts de plus en plus grands
- 2ème Mémorisation active : en se posant des questions en rectifiant si besoin (possibilité d'utiliser les flash-cards)
- 3ème en créant des liens
- Passage de 20% de rétention à 80% de rétention à l'issue de ces répétitions.

<u>Les stratégies d'apprentissage</u>: bien apprendre, c'est nourrir sa motivation, renforcer sa volonté, avoir des stratégies d'apprentissage et être réflexif.

